

01 déc 2020 -20:45

SURE - Communiqué de presse de l'Agence fédérale de la Dette

L'Agence fédérale de la Dette a reçu ce jour la première tranche de l'instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE). La Belgique a sollicité un prêt de 7,803 milliards d'euros, dont 6,210 milliards d'euros seront utilisés pour le financement et le refinancement des dépenses éligibles du gouvernement fédéral. La première tranche, entièrement au profit du gouvernement fédéral, consiste en un prêt de 15 ans d'un montant nominal de 2,000 milliards d'euros ayant pour échéance le 4 juillet 2035. Ce prêt reflète la transaction de la Commission européenne sur 15 ans avec un coupon de 0,00%, portant un rendement négatif de -0,102%. En conséquence, le montant du décaissement correspondant (2,030 milliards d'euros) est supérieur au pair (101,50%).

Le financement à long terme de l'Agence de la Dette en 2020 s'élève désormais à 48,01 milliards d'euros, soit 98,99% du montant prévu de 48,50 milliards d'euros.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be